

Isolation à 1 € :

Comment cette offre est possible ?

LE PROGRAMME D'ISOLATION À 1€ A ÉTÉ CONÇU PAR L'ÉTAT POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La France s'est engagée dans une politique environnementale visant à faire des économies d'énergies de 20% d'ici 2020. Pour atteindre cet objectif, l'Etat contraint différents acteurs à participer et lutter contre la précarité énergétique : on les appelle "les obligés".

"Les obligés" : ce sont de grandes entreprises Françaises qui fournissent de l'énergie aux foyers français (EDF / TOTAL par exemple) et qui ont des obligations. Chaque année, l'Etat leur impose de participer à différents programmes tels que l'isolation à 1 euro. En cas de non respect de ces obligations, EDF/Total ou autres fournisseurs d'énergies devront payer des amendes et pénalités à l'Etat. Le coût des travaux étant intégralement pris en charge par ces obligés, les foyers qui sont éligibles au programme d'isolation n'auront donc que 1€ à régler pour l'ensemble des travaux d'isolation.

En résumé :

- L'Etat français contraint les "obligés" (EDF/TOTAL) à financer les travaux d'isolation des foyers éligibles (notre formulaire vous indiquera instantanément si vous êtes éligible)
- Si les "obligés" ne respectent pas ces obligations, ils s'exposent à d'importantes pénalités financières
- C'est donc grâce à eux que vous pourrez vous faire isoler pour 1 euro seulement. Vous n'aurez aucune avance de frais et aucune démarche administrative à effectuer. Nous nous occupons de tout